

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, mercredi le 1<sup>er</sup> février 2023 à laquelle étaient présents (es) messieurs, mesdames les conseillers (ères) Bruno Therrien, Robert Paquette, Viky Goyette, Michael Dupuis-Souligny et Cathy Gauthier formant quorum sous la Présidence du maire monsieur Daniel Céleste.

Était absent la conseillère madame Stéphanie Pelletier.

Était également présente, madame Huguette Audet, directrice-générale et greffière-trésorière, certifiant que la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à dix-neuf heure trente (19h30) par monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

**2023-02-12**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé de monsieur Michael Dupuy-Souligny et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2023.
4. Approbation des dépenses de la Municipalité du mois de janvier 2023.
5. Approbation des dépenses pour les lots intra du mois de janvier 2023.
6. Correspondance.
7. Rapport des élus.
8. Période de questions
9. Diverses résolutions :
  - 9.1. Adoption du projet de règlement #243 Règlement régissant la démolition d'immeubles.
  - 9.2. Demande de l'École Boréal pour activité à la salle communautaire.
  - 9.3. Achat de pièces niveleuse
  - 9.4. Demande de la CPTAQ.
  - 9.5. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) : reddition de compte 2022.
  - 9.6. Adoption du rapport annuel incendie 2022.
  - 9.7. Demande pour activités communautaire.
10. Clôture de la séance.

**2023-02-13**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2023**

Il est proposé par madame Cathy Gauthier, appuyé de monsieur Robert Paquette et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 11 janvier 2023 tel que présenté.

**2023-02-14**

**4. APPROBATION DES DÉPENSES DE LA MUNICIPALITÉ DU MOIS DE JANVIER 2023.**

Il est proposé par madame Cathy Gauthier, appuyé par madame Viky Goyette et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois janvier 2023 pour la municipalité et ce pour un montant de 65 784.88\$, incluant les salaires au montant de 9 148.93\$, telles que présentées.

2023-02-15

## **5. APPROBATION DES DÉPENSES POUR LES LOTS INTRA DU MOIS DE JANVIER 2023.**

Il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé par monsieur Bruno Therrien et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois janvier 2023 pour la municipalité et ce pour un montant de 14 371.88\$, incluant telles que présentées.

## **6. CORRESPONDANCE**

## **7. RAPPORTS DES ÉLUS**

## **8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **9. RÉSOLUTIONS DIVERSES :**

### **9.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT #243 RÈGLEMENT RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES. Reporté**

2023-02-16

### **9.2 DEMANDE DE L'ÉCOLE BORÉAL POUR ACTIVITÉ DE FINANCEMENT**

Il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé de monsieur Michael Dupuy-Souigny et unanimement résolu que la municipalité du Canton de Clermont autorise l'utilisation de la salle communautaire pour une activité de financement organisée par l'École Boréal.

2023-02-17

### **9.3 ACHAT DE PIÈCE NIVELEUSE**

Il est proposé par monsieur Bruno Therrien appuyé de monsieur Robert Paquette et unanimement résolu que la municipalité du Canton de Clermont autorise l'achat de deux jeux de couteau pour la niveleuse pour un montant estimé de 500\$ chacune.

2023-02-18

### **9.4 APPUIS AUPRÈS DE LA CPTAQ (ALIÉNÉ UN TERRAIN)**

**CONSIDÉRANT QUE** le demandeur aimerait aliéner une parcelle du lot 5 509 266 afin de séparer la terre de la résidence en se conformant aux règlements d'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QU :** Il n'y a pas d'espaces appropriés disponible ailleurs dans le territoire de la municipalité local et hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire la demande d'autorisation;

**CONSIDÉRANT QUE :** le conseil est favorable à cette demande, il est proposé par madame Viky Goyette, appuyé par madame Cathy Gauthier et unanimement résolu que :

- la municipalité de Clermont appui la demande auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec pour une réponse favorable à la demande.

2023-02-19

### **9.5 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)-VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL (ERL)**

**Attendu que** le ministère des Transports a versé une compensation de 204 873\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022;

**Attendu que** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par monsieur Robert Paquette, appuyé par monsieur Michael Dupuy-Souigny et résolu à l'unanimité des conseillers ;

Que la Municipalité du Canton de Clermont informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts,

situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

**2023-02-20**

#### **9.6 ADOPTION DU RAPPORT INCENDIE**

Il est proposé par monsieur Robert Paquette, appuyé par madame Viky Goyette et résolu à l'unanimité que le rapport incendie 2022 soit adopté tel que présenté.

**2023-02-21**

#### **9.7 DEMANDE POUR ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par monsieur Michael Dupuy-Souigny, appuyé par monsieur madame Cathy Gauthier et résolu à l'unanimité que la demande de madame Marie-Claude Bruneau afin d'organiser des soirées bimensuelles « Jeux de société » soit autorisée. Le tout se déroulera à la salle communautaire et ce sans frais.

#### **10. SUJET DIVERS**

**2023-02-22**

#### **11 CLOTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Michael Dupuy-Souigny, appuyé par madame Cathy Gauthier de lever la séance à dix-neuf heure cinquante-huit (19h58).

---

Daniel Céleste,  
Maire

---

Huguette Audet  
Directrice générale  
Greffière-trésorière

**Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**